

Attractivité de la rue des Caves Saint-Rémy-Sur-Creuse – Vienne (86)



LAMBERT Mathilde

Tuteur : LARRIBE Sébastien

Département Aménagement

Année 2016-2017

Avertissement

- Le PIND est un premier exercice permettant à l'étudiant de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des méthodes qu'il a acquis ; mais aussi de la marge de progression et des connaissances qui lui restent à acquérir.
- Le PIND permet de mesurer la motivation de l'étudiant pour l'aménagement. Il est le seul exercice avec liberté dans la formation d'ingénieur en Aménagement et Environnement.
- A travers le PIND, l'étudiant doit effectuer des recherches pour problématiser un thème, en montrer les enjeux et proposer des solutions à ceux-ci.

Table des matières

Avertissement	1
Introduction.....	3
I. Présentation de la zone d'étude	4
1) Localisation de la zone d'étude	4
2) Historique de la zone d'étude	6
3) Les problèmes qui se posent au niveau de la zone	8
a) Le problème esthétique de la zone	9
b) Le problème de circulation.....	11
c) La gestion de l'eau.....	13
II. Projet : Rendre de nouveau attractif la zone	15
1) Résolution du problème de circulation	15
2) Résolution du problème esthétique.....	19
3) Résolution du problème de circulation de l'eau	21
4) Dynamisme de la zone	23
5) Moyens pour financer le projet.....	24
III. Bilan des projets	25
Conclusion	26
Bibliographie.....	27
Webographie	27
Table des illustrations.....	28
Annexe.....	30
Fiche de lecture 1 : Le patrimoine en questions – Anthologie pour un combat	30
Fiche de lecture 2 : Le Paysage Urbain– Représentations, Significations, Communication.....	31
Types d'hébergements proposés dans la zone aux alentours de Saint Rémy sur Creuse	32

Introduction

Saint-Rémy-Sur-Creuse est une petite commune de 398 habitants, situé dans le Nord Est de la Vienne. Cette commune présente un riche patrimoine historique avec la présence de vestiges datant notamment du règne de Richard Cœur de Lion au Moyen Age.

Au cours du XXème siècle, la rue des Caves s'est peu à peu vidée de ses habitants laissant la zone sans entretien et à l'abandon. Aujourd'hui seules deux habitations sont occupées.

Aujourd'hui cette zone à l'abandon renvoie une mauvaise image surtout pour une petite commune rurale. La commune ayant à cœur de conserver son patrimoine historique (elle fait des études pour la sauvegarde de la Tour de Ganne), améliorer l'image et l'attractivité de cette rue permettrait de conserver ce patrimoine tout en lui rendant une utilité.

Nous verrons dans une première partie, les différents problèmes qui se posent au niveau de la zone d'étude ; à savoir la circulation routière, la circulation de l'eau et l'esthétisme de la zone. Ensuite, dans une seconde partie, nous parlerons des projets qui amélioreraient l'image et l'attractivité de cet espace.

I. Présentation de la zone d'étude

1) Localisation de la zone d'étude

La zone d'étude se situe à Saint-Rémy-sur-Creuse. Elle longe une falaise composée d'habitations troglodytiques et semi-troglodytiques. L'accès à la zone peut se faire par quatre chemins (non autorisés aux voitures aujourd'hui). La zone d'étude se situe au Sud-Ouest du centre bourg.

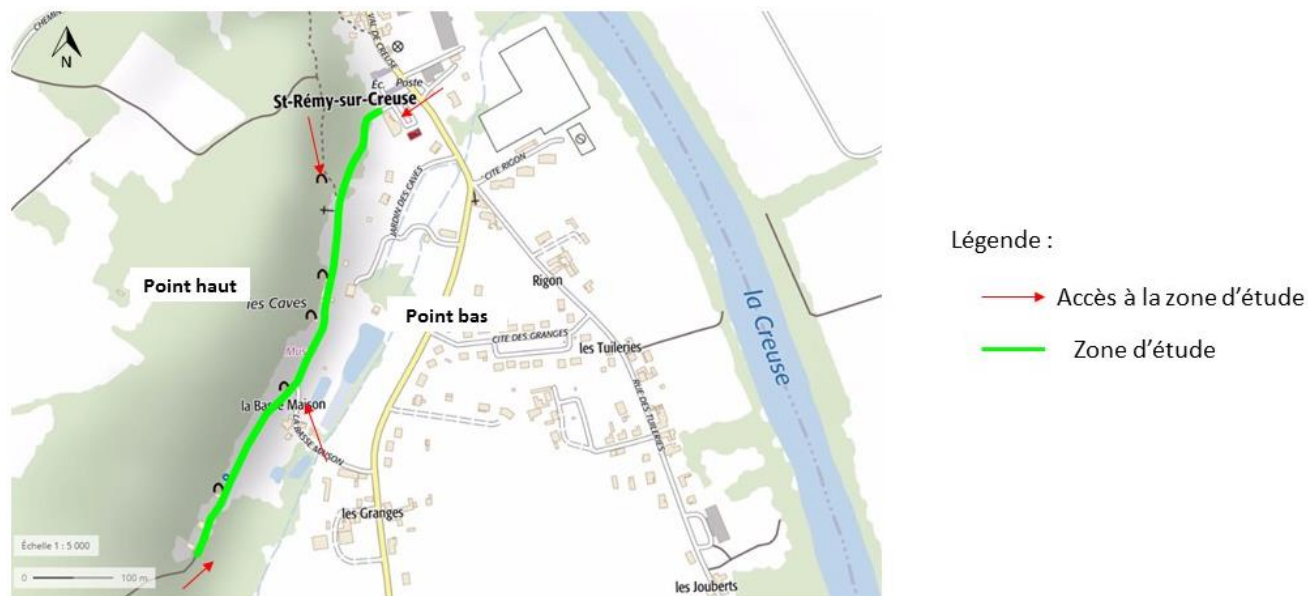


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Vue schématique de la falaise :

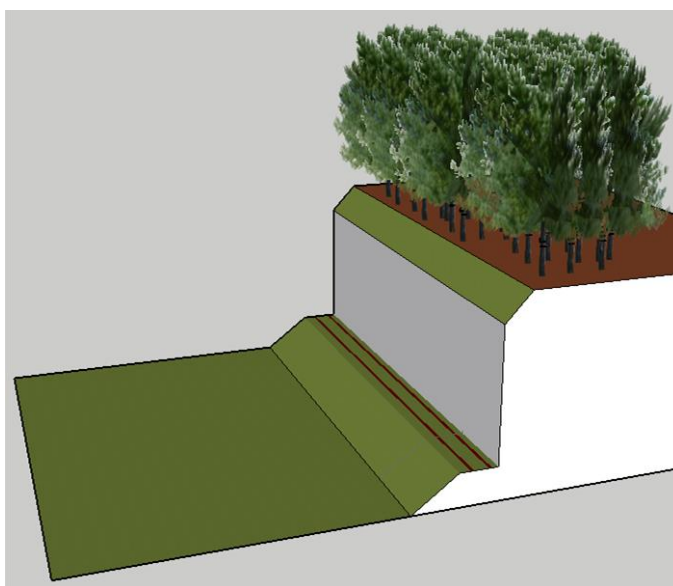


Figure 2 : Vue en coupe de la zone d'étude

La zone de projet correspond à la rue. On peut néanmoins distinguer quatre zones connectées entre elles : le plateau, la falaise, la rue et les terrains en contre-bas de la falaise.

Profil altimétrique au niveau de la zone d'étude

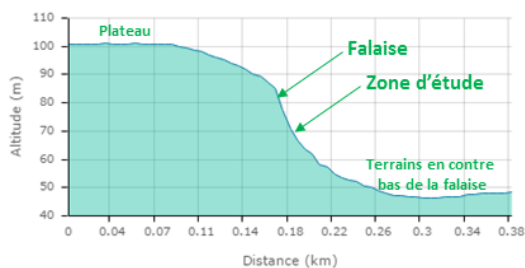


Figure 3 : Profil altimétrique 1

Profil altimétrique au niveau de la zone d'étude

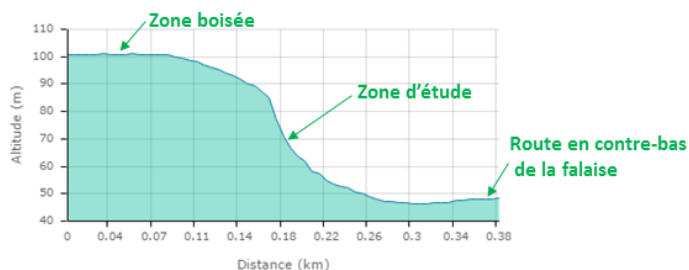


Figure 4 : Profil altimétrique 2

Les habitations (de la zone d'étude) sont réparties le long de la rue du côté de la falaise. On trouve aussi des habitations dans les terrains en contre-bas de la falaise, celles-ci ne concernent pas le projet présenté ici.

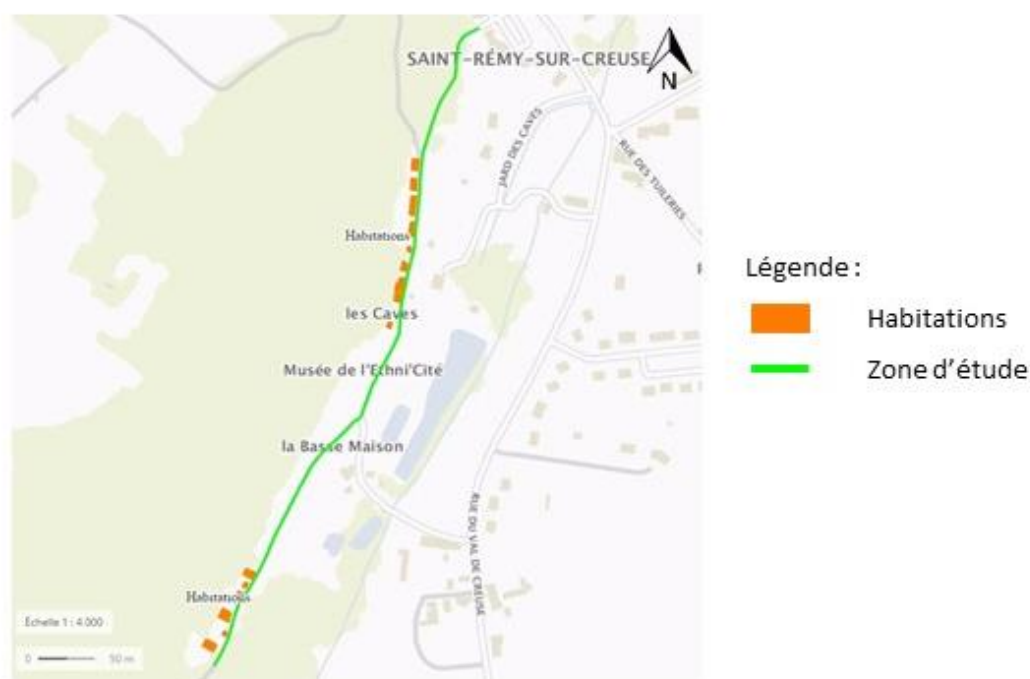


Figure 5 : Localisation des habitations dans la zone d'étude

La zone représente environ une superficie de 2380 m² et mesure 615m de long.

2) Historique de la zone d'étude

Sur la commune on peut retrouver de nombreuses traces de son occupation au cours de l'histoire avec notamment la Tour de Ganne, les troglodytes, son église et ses lavoirs.

L'occupation du site commence à la préhistoire, où on a retrouvé des traces d'habitats notamment dans la grotte du « Palet de Garguantua ». Cette grotte aujourd'hui détruite se trouvait au niveau de la place de la mairie.

La commune a été fondée par Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, en 1184. Des vestiges disséminés dans la commune, montrent l'occupation du site à cette époque : le « village troglodytique » et la Tour de Ganne.



Figure 6 : Tour de Ganne

Les troglodytes ont été créées par des paysans dans cette falaise de tuffeau (roche très friable) pour se loger et se protéger. A l'époque médiévale, ces souterrains ont servi de refuge durant la guerre de 100 ans. Un système de puits et de portes a été retrouvé attestant le caractère défensif et protecteur du lieu, capable de soutenir un siège en temps de guerre.

A partir du XVIIème siècle, ces caves se sont agrandies pour servir d'habitat aux familles de tisserands qui s'y sont installées, grâce à l'humidité des caves favorisant le filage.

L'occupation du site s'est prolongé jusqu'au XIXème siècle. Par la suite, elles ont été petit à petit délaissées, et ce patrimoine abandonné. Aujourd'hui une association essaie de faire revivre ce patrimoine et seul deux habitations sont occupées.



Figure 7 : Musée Ethni'Cité



La rue des Caves possède des « monuments historiques » et des « monuments ». La chapelle est le monument de la rue puisqu'elle a été érigée pour la mémoire de la religion catholique. Les habitations troglodytes et semi-troglodytes représentent des monuments historiques puisqu'ils sont la trace d'une activité économique et de facteurs sociaux et politiques.

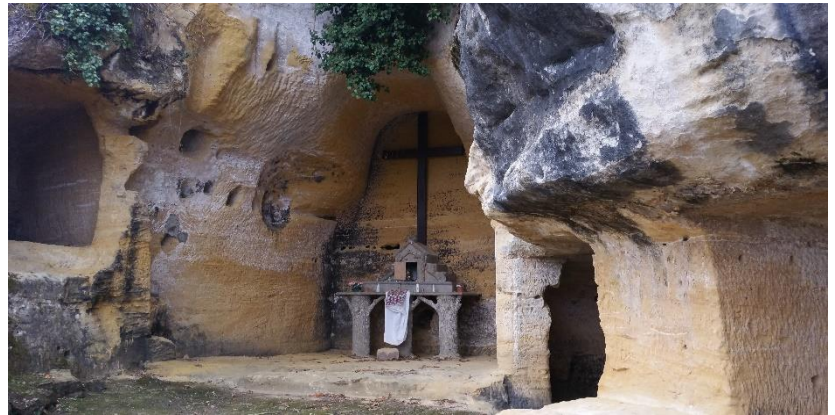


Figure 8 : Chapelle Notre Dame de Lourde

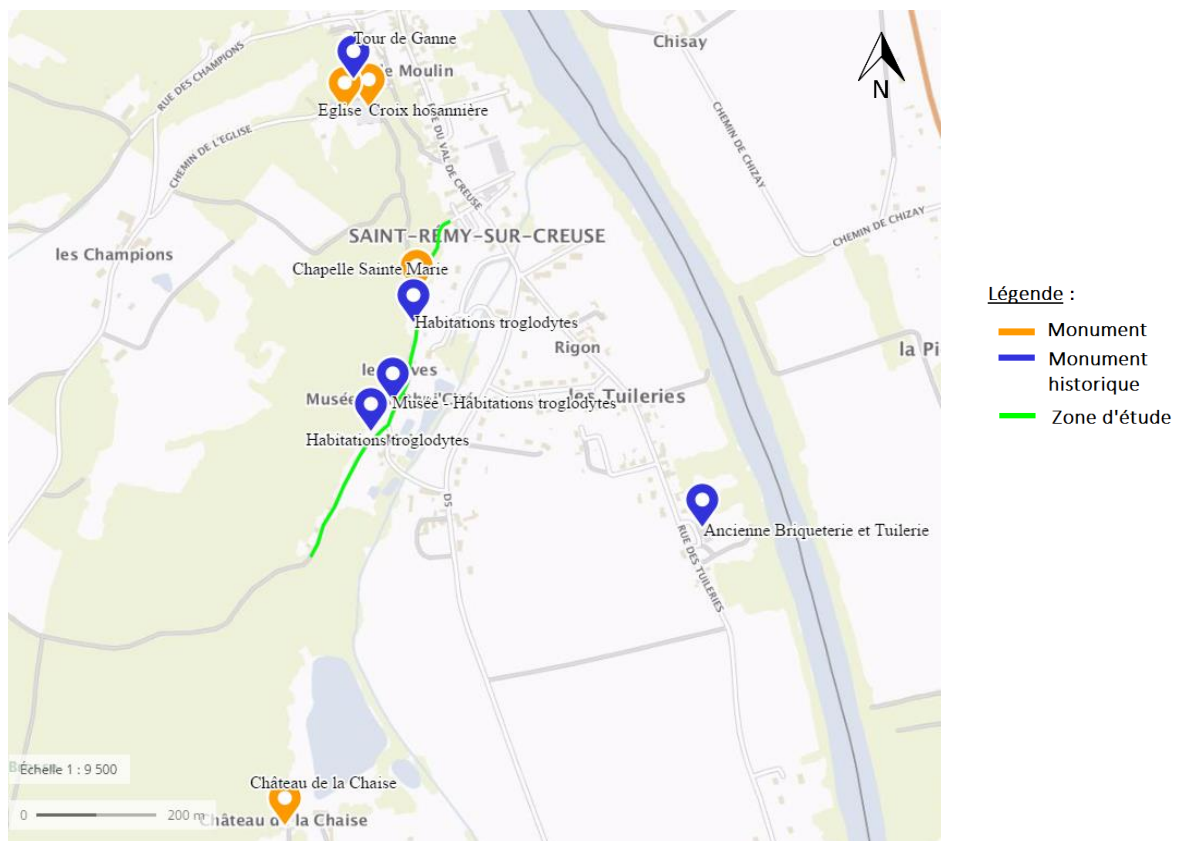


Figure 9 Localisation des éléments remarquables de la ville

Le village et la communauté de communes ont fait un pas vers la valorisation de ce territoire en créant un chemin de randonnée qui passe dans la zone d'étude.

3) Les problèmes qui se posent au niveau de la zone

Depuis 1990, la zone a perdu la quasi-totalité de ses habitants. La zone représente aujourd'hui un ensemble d'habitations laissé vacant et sans entretien.

Cette non occupation et ce non entretien entraînent une détérioration de la zone qui s'accroît avec le temps.

La dégradation de la falaise provient de deux facteurs : la composition de la falaise et le non-entretien de la zone. En effet, la falaise est composée de tuffeau, une roche qui est très friable et donc se dégrade plus vite.

Couches sédimentaires au niveau de la falaise :

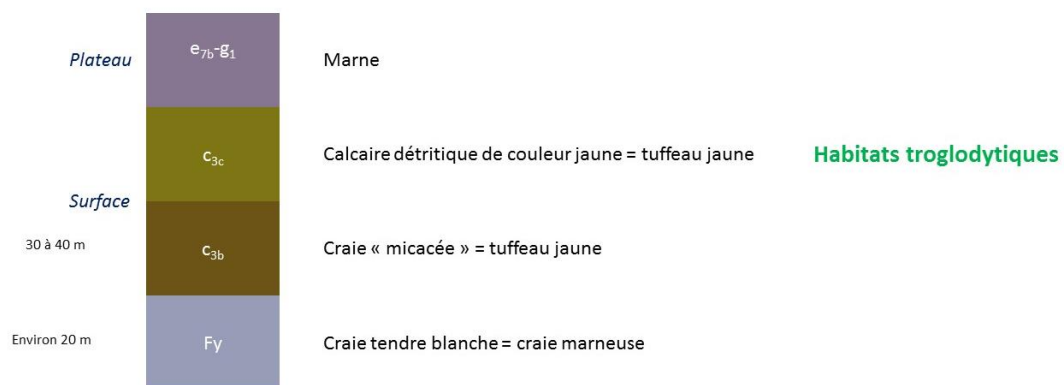


Figure 10 : Profil géologique de la falaise

Le non-entretien de la zone, allié à la composition de la falaise, entraîne une dégradation de celle-ci plus rapide.



Figure 11 : Troglodyte dégradée

Récemment, cette habitation a dû subir des travaux de sécurisation. Elle est inaccessible pour des raisons de sécurité.

La végétation se propage, l'eau circule de manière anarchique entraînant une détérioration de la falaise. Ces deux problèmes sont liés à l'inoccupation de la zone et/ou son non entretien. Or plus on attend plus le problème deviendra sérieux, avec à terme une fermeture du site devenu trop dangereux.

Le problème de la non occupation est causé notamment par la viabilité de la rue. Pour cause de danger, la rue a été fermée à la voiture.

On voit donc que la rue fait face à trois problèmes majeurs :

- Son esthétique
- Sa circulation
- Sa gestion de l'eau

La rue étant depuis longtemps partiellement à l'abandon, l'eau circule librement et la végétation s'est développée de manière anarchique.

A cause des racines de cette végétation et des circulations de voitures et d'eau, la falaise se détériore provoquant des éboulements et des fragilisations. De plus, le non entretien de la pente en terre entraîne des glissements qui fragilisent la rue.

A cause de tous ces facteurs, le patrimoine de la ville et du département se trouve en danger.

a) Le problème esthétique de la zone

Ce problème se situe tout au long de la zone d'étude, à l'échelle de la rue. Mais l'image négative que renvoie la zone se répercute sur le tourisme, puisque le musée (et donc la rue) est mis en avant dans les offices de tourisme de Vienne, et aux alentours de Saint-Rémy-Sur-Creuse.

L'image négative du site est liée à l'abandon de celui-ci. Cet abandon s'est fait progressivement tout au long du XXème, avec à partir du début du XXème siècle, l'arrêt de la production du chanvre dans la zone.

- Les matériaux présents au niveau des habitations :

Aujourd'hui la zone n'a aucune uniformité au sein de son paysage : divers matériaux ont été utilisés pour les rénovations, réparations ou stabilisation effectuées sur la falaise ou les habitations. Ce manque d'uniformité est un des éléments qui renforce l'impression d'abandon de la zone. Et une zone à l'abandon ne donne pas envie de s'y intéresser, ce qui crée un cercle vicieux rendant la zone de plus en plus abandonnée.



Figure 12 : Panorama des différents matériaux utilisés au niveau de la zone

La falaise et les habitations se dégradant au cours du temps, des piliers ont dû être installés pour soutenir les parties qui menaçaient de s’effondrer à court terme (cf. figure 9). Mais ces réparations rapides ont entraîné des installations seulement « utiles » et non « esthétiques et utiles ».

- La végétation :

Une autre partie du problème de l’esthétisme est la propagation de la végétation sauvage qui recouvre certaines habitations ou entrées.



Figure 13: Exemple d'habitation envahie par la végétation

De plus les bords de routes sont cachés par cette végétation.



Figure 14 : Panorama des bords de rue

L'utilisation de grillage, aujourd'hui en mauvais état mais laissé en place, rend le bord dangereux et renforce encore plus l'impression d'être abandonnée.

Ce problème d'abandon est soulevé par les promeneurs qui empruntent cette rue et les habitants de la commune. En effet, le symbole, visible de loin et caractérisant ce village, est cette rue composée de troglodytes. Donc une rue en mauvaise état donne une mauvaise image de la commune, surtout quand on sait que sur certaines communes elles sont mieux entretenues.

b) Le problème de circulation

- Parking :

Deux parkings se trouvent à proximité de la zone d'étude : un au niveau de la mairie et à l'entrée du site, l'autre en face de la zone.

Par contre, au niveau de la zone d'étude, il y a un manque (voire une absence) de place de stationnement au niveau des habitations.

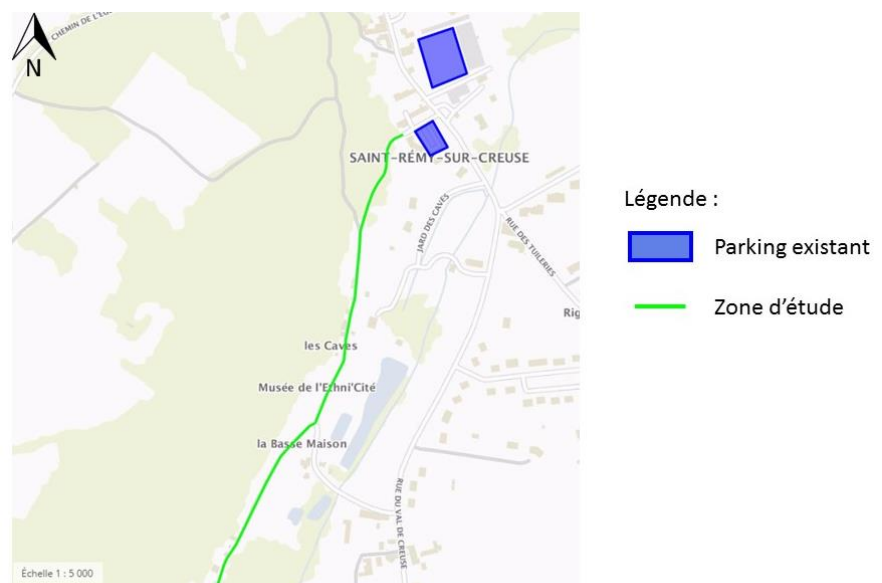


Figure 15: Localisation des parkings existants

- Voies circulables :

La zone autour de la zone d'étude comprend deux types de voies : certaines sont accessibles aux voitures d'autres non. Or la non accessibilité de la zone d'étude aux véhicules peut entrainer un danger, puisque les véhicules de secours même légers ne peuvent circuler dans la zone et donc porter secours aux victimes.

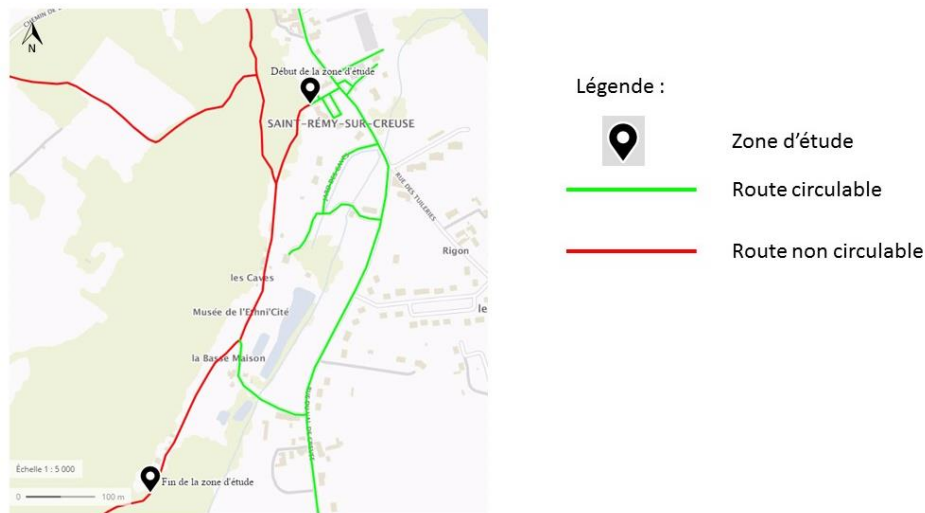


Figure 16 : Localisation des différents types de voie

De plus, la voie (sans compter les bords) ne fait pas la même largeur sur toute la zone d'étude. Elle varie de 2m à 3m suivant les endroits.

- Etat de la voirie :

Certains bords de la route sont en train de s'effondrer à cause du non entretien de la zone.



Figure 17 : Panorama de l'état de la voirie

c) La gestion de l'eau

- Les formes d'eau au niveau de la zone d'étude :

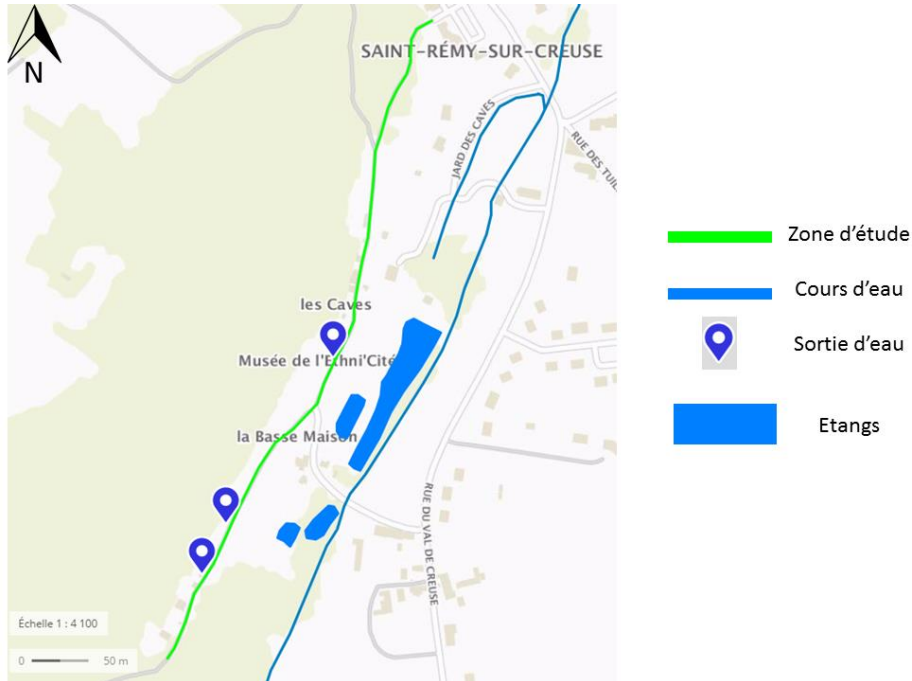


Figure 18: Localisation des points d'eau au niveau de la zone d'étude

L'eau s'écoule naturellement du plateau (qui se termine en pente douce) jusqu'aux terrains en contrebas de la falaise.

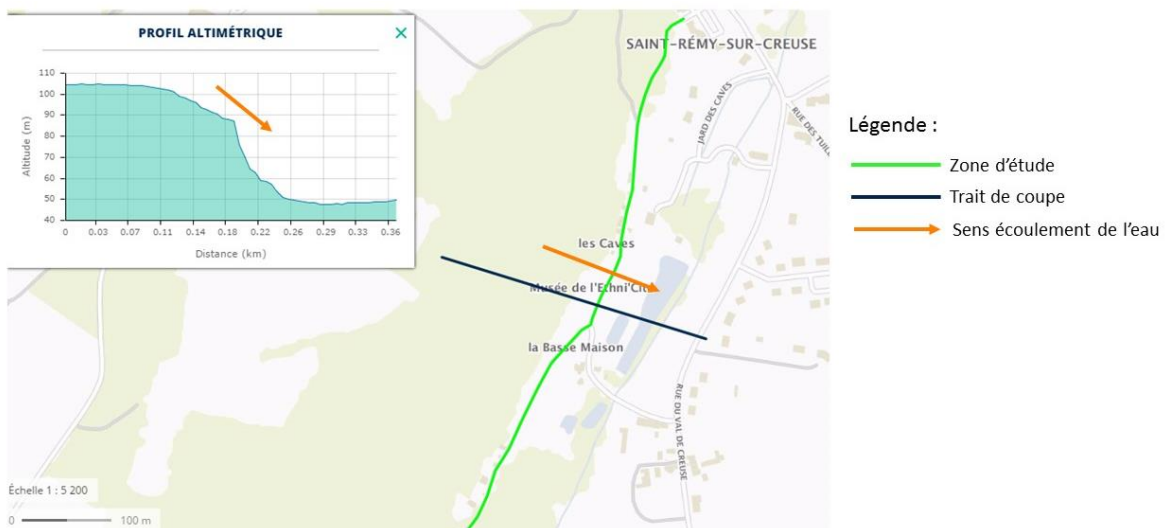


Figure 19 : Sens de l'écoulement de l'eau

Grâce au réseau d'eau naturellement présent au sein de la falaise, on trouve des sorties d'eau le long de la zone et en contre-bas de celle-ci.

Certains de ces points d'eau ont été aménagés en petit bassin ou fontaine naturelle.

- La circulation d'eau non contrôlée dans la zone d'étude :



Figure 20 : Panorama montrant la circulation de l'eau au niveau de la zone d'étude

Le fait que les maisons soient non utilisées, même si une fenêtre est laissée ouverte, augmente l'humidité à l'intérieur des habitations, accentuant leur dégradation.

II. Projet : Rendre de nouveau attractif la zone

Viollet-le-Duc a écrit que « le meilleur moyen de conserver un édifice, c'est de lui trouver un emploi »^[1]. Or aujourd'hui, si la zone a encore un emploi il n'est plus visible. Le but du projet va être de redonner un emploi à cette zone en jouant sur son attractivité.

Le concept de paysage urbain stipule que « la ville s'inscrit [...] dans une perspective d'interprétation : il s'agit de faire en sorte que la ville ait un sens pour ceux qui l'habitent et pour ceux qui la regardent »^[2]. Le projet redonnera un sens de conservation de ce pan d'histoire.

1) Résolution du problème de circulation

- Réhabilitation de la route à la circulation :

Pour que les habitants et les services de secours puissent circuler, la route (actuellement fermée à la circulation) doit être réhabilitée.

Dans un premier temps, il faut mener des enquêtes géotechniques pour connaître la stabilité du talus (soutenant la voie) et comment améliorer celle-ci. Cette étude permettra de savoir quels sont les travaux à mener pour renforcer et rétablir les pentes, et ainsi soutenir la route.

« L'étude géotechnique de stabilité d'un talus ou d'un versant de colline, définit :

- Une zone d'influence géotechnique
- Les surfaces de glissement potentielles
- L'influence des eaux souterraines
- Les risques pour les tiers
- Les méthodes de stabilisation par terrassement, drainage, soutènement (mur poids, paroi autostable ou tirantée, mur cloué)
- Les conditions de réalisation des travaux »

(Source : <http://www.fondasol.fr/geotechnique/etude-sol-stabilite-terrain.php>)

Après cette étude et le renforcement de la pente, des travaux de viabilisation seront nécessaires avant l'ouverture de celle-ci aux habitants de la rue.

Pour limiter l'impact sur la zone, la circulation sera à sens unique dans la rue, sauf sur la partie sud de la zone.

Pour se démarquer des autres routes de la commune, la route sera pavée renforçant l'action du panneau d'interdiction aux autres usagers.

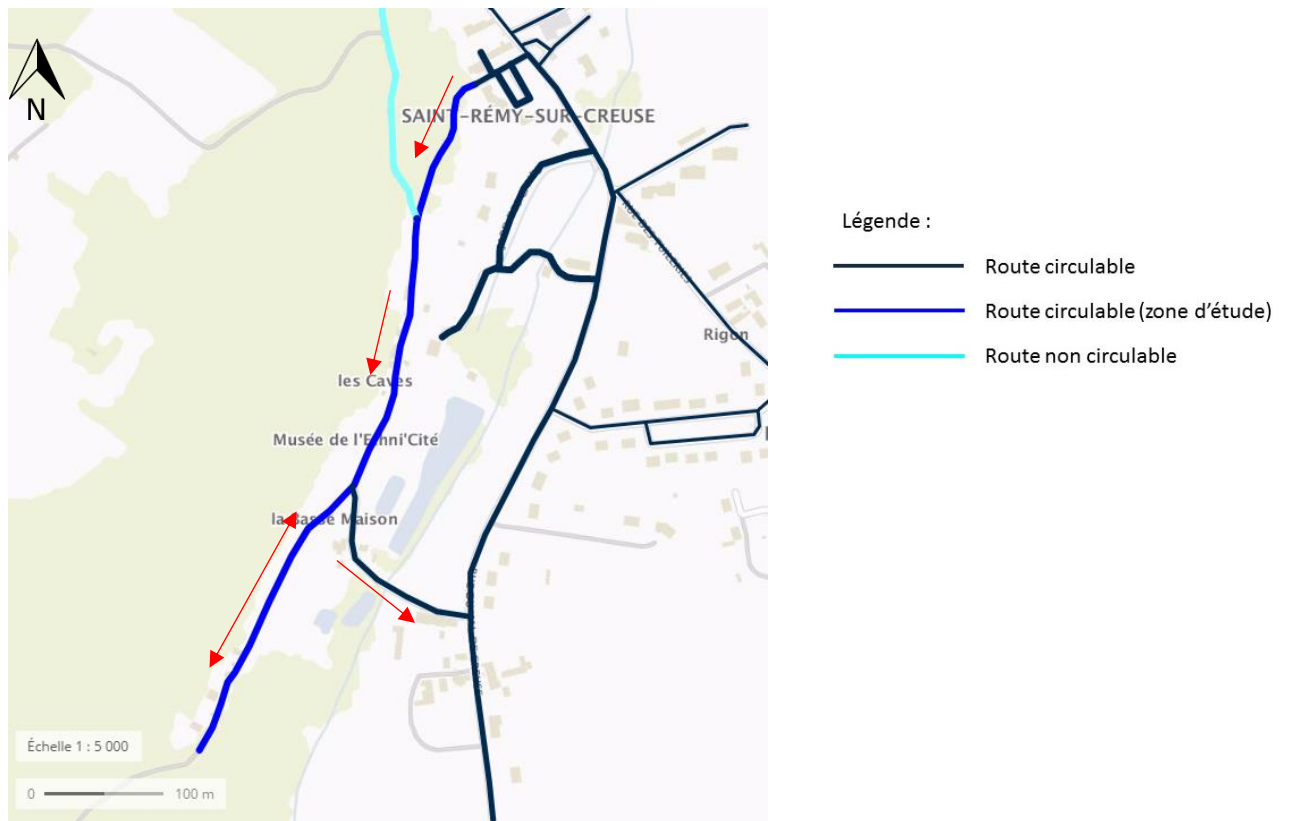


Figure 21 : Les différents types de routes et le sens de circulation au niveau de la zone d'étude

- Modélisation d'une entrée de la zone :



Figure 22 : Entrée de zone (avant le projet)



Figure 23 : Entrée de zone (avant le projet)

- Création de places de parking :

Il n'existe véritablement pas de places de parking au niveau de la zone d'étude. Pour pouvoir attirer de potentiels habitants pour ces habitations, l'objectif est de leur offrir un endroit pour garer leur voiture. Certaines habitations possèdent déjà soit un garage soit une cavité qui peut être réhabilitée pour servir de garage. Toutefois, pour que chaque habitation ait au moins une place de parking, il existe des emplacements, répartis dans la zone d'étude, où l'on peut en créer (en orange sur la carte).

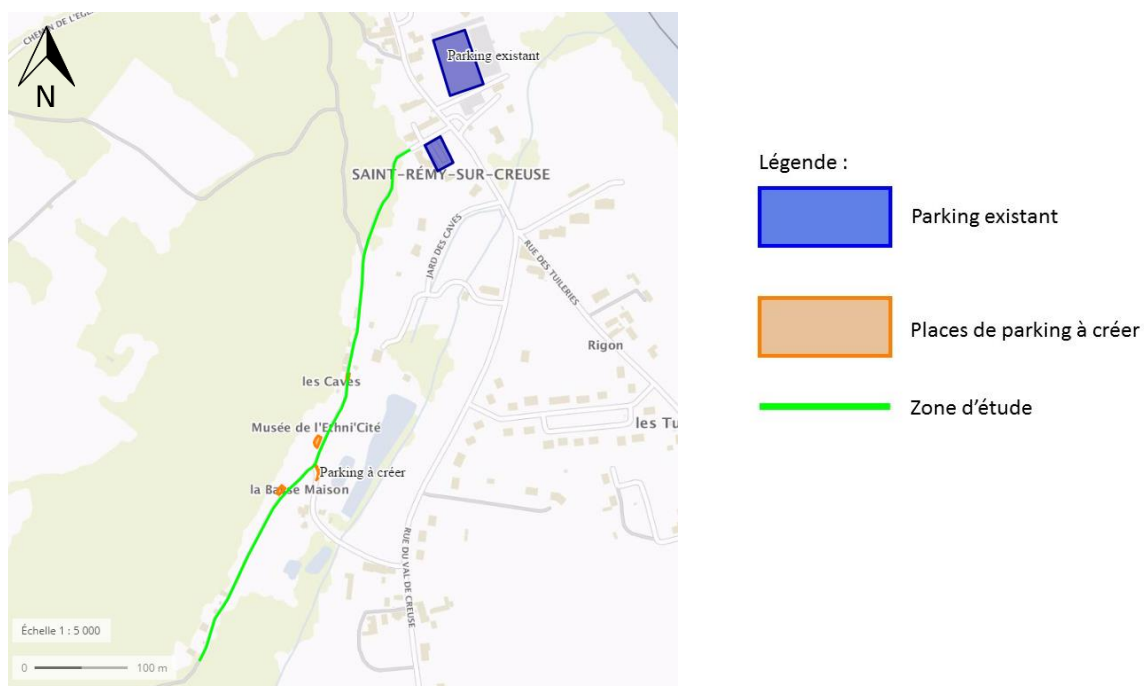


Figure 24 : Localisation des places de parkings à créer

Localisation des terrains impactés par l'installation de ces places de parking :

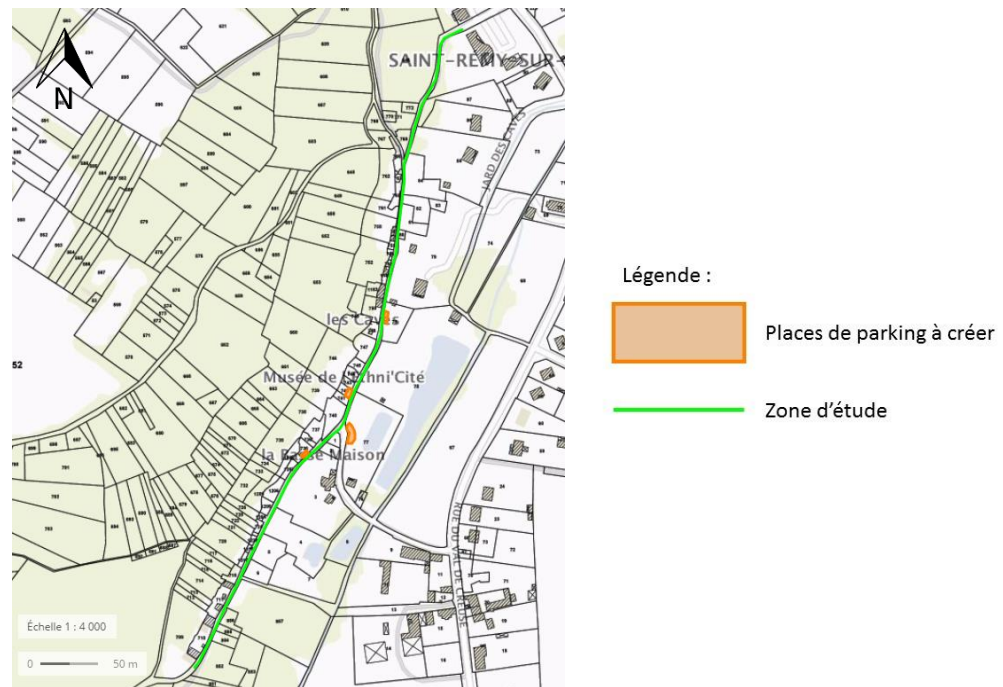


Figure 25 : Localisation des places de parking à créer sur le cadastre

Les terrains, retenus pour l'implantation des places de parking, appartiennent tous à des particuliers sauf un qui appartient à l'association Ethni'Cité. La mairie devra donc acheter des parties de ces terrains pour réaliser ces places de parking.

L'ensemble des emplacements représente la création de huit places de stationnement, avec la possibilité par la suite d'en créer d'autre sur la parcelle 77 si besoin est.

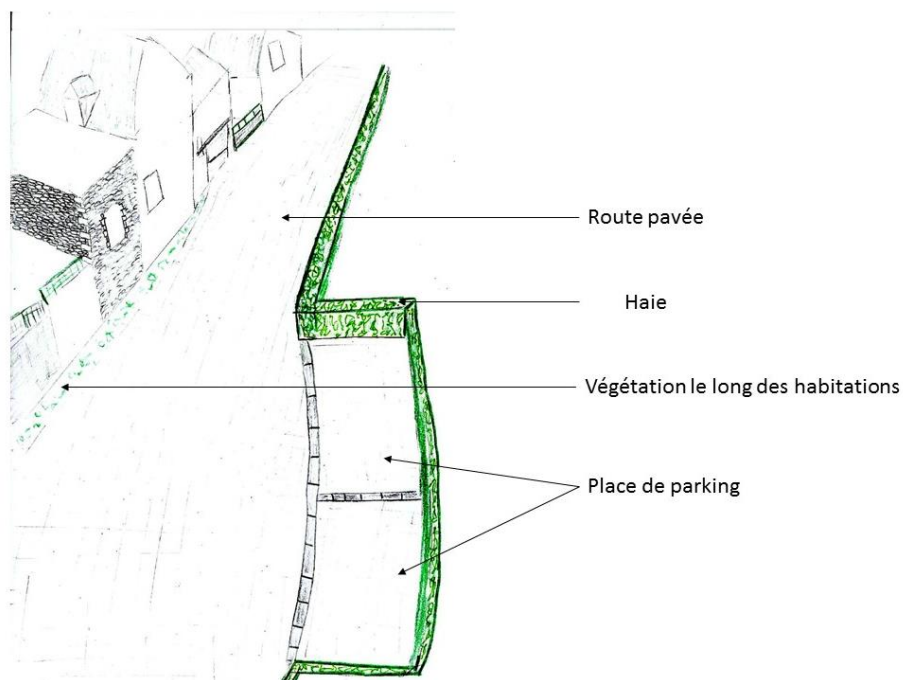


Figure 26 : Modélisation de places de parking

- Installation de haies :

Le bord de la voie (côté vide) sera longé par des haies pour délimiter la rue. De plus le système racinaire de ces végétaux permettra de renforcer et de stabiliser le coteau durablement.



Figure 27: Zone sans les haies (avant le projet)

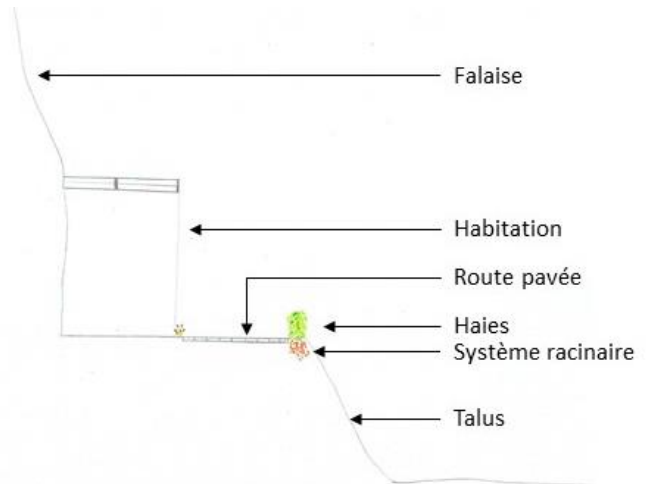


Figure 28 : Zone avec les haies (après le projet)

2) Résolution du problème esthétique

- Gestion des végétaux :

Les bords de routes seront uniformisés et entretenus grâce aux haies installées (voir au-dessus). De plus, les arbustes installés ne seront pas très haut pour ne pas empêcher la vision de toute la vallée et du village pour tous.

- Entretien et embellissement de la portion d'herbe le long des bâtiments :



Figure 29: Exemple de portion d'herbe le long d'un bâtiment

- Restauration du patrimoine bâti et uniformisation :

Pour lutter contre le sentiment d'abandon, l'entretien des habitations et une « uniformisation » des pratiques de rénovation sont nécessaires.

Pour cela deux méthodes existent :

- Création d'un arrêté par la mairie : pour la gestion et la protection de cette zone
- Demander le placement de la zone d'étude en Secteur Sauvegardé

Le secteur sauvegardé assure la sauvegarde du patrimoine historique tout en permettant un développement de la zone. De plus l'architecte des bâtiments de France « assure la surveillance générale du secteur sauvegardé en vue de préserver son caractère esthétique et de conserver les immeubles qui présentent un intérêt historique... » (article R. 313-4, 2ème alinéa du code de l'urbanisme).

La demande pour une zone d'être classée en secteur sauvegardé doit être voté par le conseil municipal. Après ce vote, une demande est faite auprès des ministres de la culture et de l'équipement.

De plus, le Secteur Sauvegardé apportera une reconnaissance de la zone pour ces qualités historique, géographique et géologique.

3) Résolution du problème de circulation de l'eau

- Création de fossés :

Les premiers habitants de la zone avaient creusé des fossés pour rediriger l'eau qui tombait sur le plateau, et ainsi éviter un surplus d'eau au niveau de la falaise. Un des projets pour résoudre la circulation de l'eau dans la zone serait donc de réinstaller ces fossés en haut de la falaise pour rediriger l'eau dans la forêt à côté. Un système racinaire très développé protège le sol de la forêt et donc sera peu impacté par la circulation d'eau.

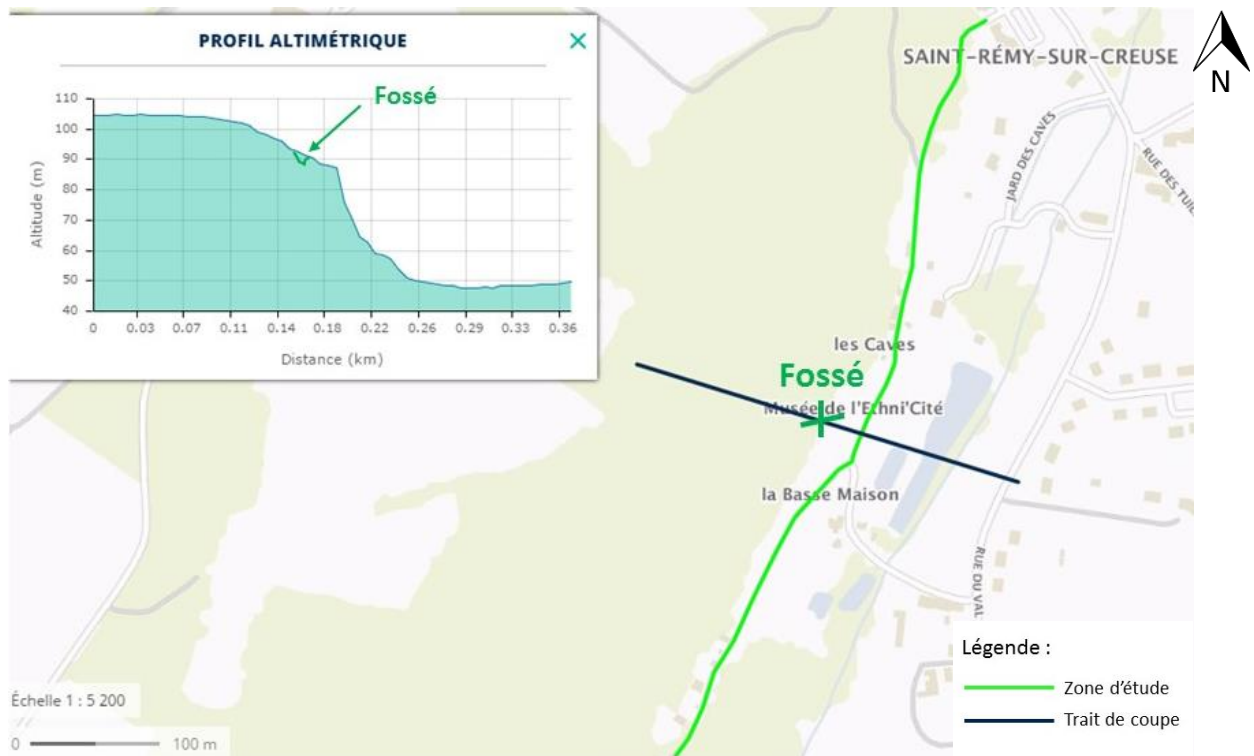


Figure 30 : Localisation des fossés au niveau d'une coupe

- Création de canalisations et de fontaines :

Même si les fossés redirigeront une partie de l'eau, les précipitations qui s'infiltreront dans le sol continueront de s'écouler dans la falaise et de ressortir au niveau de la rue. Pour cela, l'installation de canalisations et de fontaines au niveau des sources d'eau permettra d'éviter les zones boueuses. L'eau, grâce aux canalisations, sera dirigée vers les étangs en contre bas de la rue.

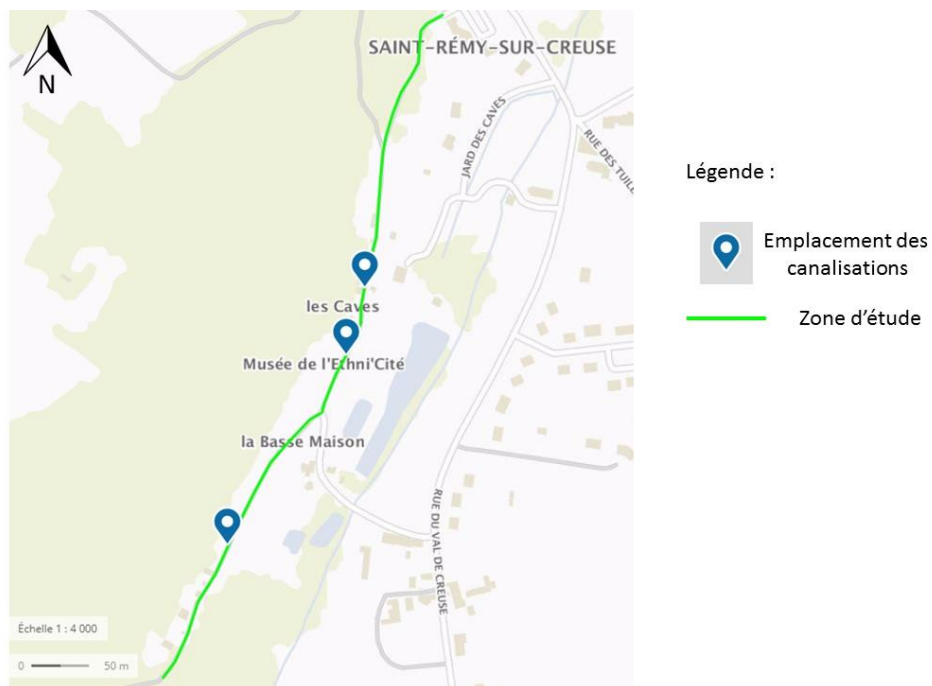


Figure 31 : Localisation des canalisations dans la zone d'étude

- Fontaine :



Figure 32 : Avant l'installation de la fontaine

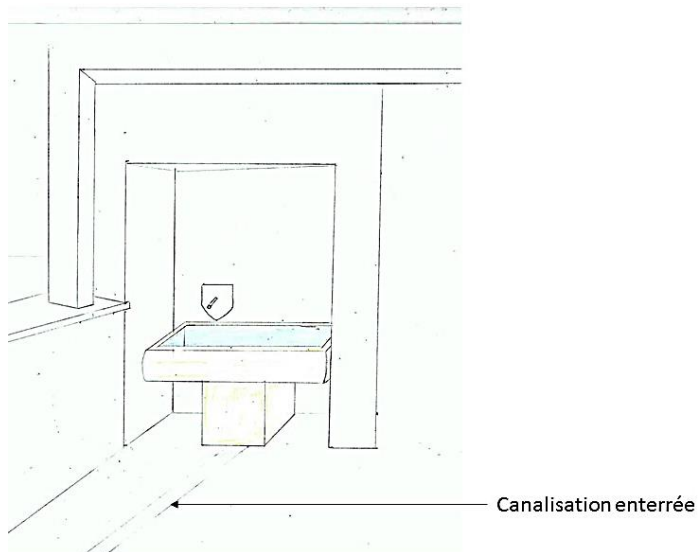


Figure 33 : Après l'installation de la fontaine

Tout comme l'installation des places de parking, l'installation de canalisations et de fossés nécessitera de travailler avec les propriétaires des terrains.

4) Dynamisme de la zone

Dans le but de redonner une fonction à ce lieu, une autre solution peut être de renforcer son côté zone de rencontre et son côté touristique.

Pour cela il faudrait :

- Installer des bancs le long de la zone d'étude
- Créer une zone de détente au niveau du « château des caves »
- Création de chambres d'hôtes dans certaines habitations

- Zone de rencontre :

Une idée pourrait être que la commune achète la parcelle du « Château des caves » pour en faire un lieu ouvert au public. Les tables de pique-nique, aujourd'hui présentes au niveau de la salle des fêtes, seraient déplacées dans cette zone. Une boîte à livres serait installée pour la détente.



Figure 34: Lieu où peut être installée la zone de rencontre

- Chambres d'hôtes :

La commune et ses alentours ayant peu de lieux ^[3] où passer la nuit pour les voyageurs ou touristes, la mairie pourrait développer, avec l'aide de l'association Ethni'Cité ou d'un entrepreneur, un système de chambre d'hôte. Ces chambres d'hôtes permettraient de profiter des troglodytes d'une autre façon par une immersion plus longue. De plus comme certaines caves ont une petite surface d'environ 20m², elle pourrait servir de chambre à coucher.



Figure 35: Exemple de localisation de l'habitation pour les chambres d'hôtes

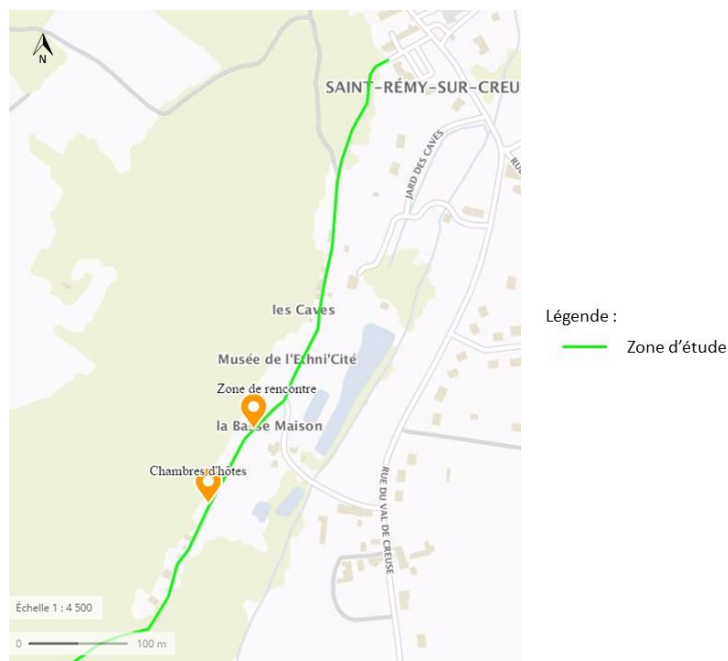


Figure 36 : Exemple de localisation pour les chambres d'hôtes et la zone de rencontre

Enfin, grâce à la rénovation de ce site, des particuliers et des petites entreprises pourraient s'installer dans les habitations. Cette installation redonnerait une utilité à la zone et permettrait de développer cette petite commune.

5) Moyens pour financer le projet

L'ensemble de ces projets représente une importante somme d'argent, surtout pour une petite commune de moins de 400 habitants.

Toutefois, pour réaliser ce projet, la commune pourrait demander de l'aide à plusieurs acteurs :

- Des mécènes pourraient financer une partie des rénovations
- Une cagnotte participative, même si elle n'apporte pas de grosses sommes d'argent, permettrait de faire participer les habitants de la commune et tous ceux qui le souhaiteraient
- L'Etat
- La région Nouvelle-Aquitaine
- Le département
- La communauté de commune de l'agglomération châtelleraudaise

III. Bilan des projets

Problème	Projet
Circulation routière	Viabilisation de la zone d'étude
	Circulation à sens unique
	Installation de haies pour délimiter la rue et renforcer le bord de celle-ci
	Création de place de parking
Problème esthétique	Demande de classement en secteur sauvegardé
	Gestion des haies
	Entretien des bandes végétales le long des murs
Circulation d'eau	Installation de canalisation
	Installation de fontaine
	Installation de fossés
Dynamisme de la zone	Création d'une zone de rencontre
	Mise en place de chambre d'hôtes

Conclusion

En conclusion, comme nous l'avons dit, la rue des Caves a trois problèmes principaux tous plus ou moins liés à son abandon : la circulation de l'eau, la circulation des voitures et l'esthétique.

La circulation de l'eau se fait de manière naturelle dans la zone. Cela entraîne des zones boueuses et avec le temps la création de mini canaux naturels.

La circulation des voitures, même si elle est interdite, creuse, elle aussi, des sillons dans le chemin. Ces deux types de circulation alliés au développement de la végétation ont fragilisé la falaise et la pente au bord de la route.

Enfin l'esthétique de la zone a été mis à mal par l'utilisation de différents matériaux lors des rénovations et agrandissements successifs, et le développement de la végétation donnant le sentiment d'une zone abandonnée.

A travers ce dossier, plusieurs petits projets sont exposés pour résoudre chacun des problèmes soulevés par la zone.

Un projet de canalisation de l'eau et d'installation de fontaines résoudra une partie du problème esthétique, le problème de la circulation d'eau et le problème des zones boueuses au niveau de la voie.

La viabilisation de la route permettra de rendre l'accès des habitations aux riverains et futurs acquéreurs. Pour limiter l'impact sur la falaise et la pente, la circulation sera en sens unique et seuls les riverains auront l'autorisation de circuler.

L'installation de haies le long de la voie permettra de délimiter la rue, de consolider la pente (grâce au système racinaire) et d'améliorer l'image de cette rue.

Enfin, la réhabilitation de cette zone permettrait de la rendre de nouveau utile pour la commune : de nouveaux habitants pourrait s'installer dans les habitations, des petites entreprises ou des activités de tourisme (comme des chambres d'hôtes).

Bibliographie

^[1] Françoise CHOAY, *Le patrimoine en question* – Anthologie pour un combat, Edition du Seuil, 210 pages, Octobre 2009, collection « La Couleur des idées ».

^[2] *Le Paysage Urbain* (Sous la direction de Pascal SANSON), Représentation, Significations, Communication ; Paris, L'Harmattan, 367 pages, 2007, collection « EIDOS ».

Franck JAULT – Maud GROLLEAU – Vincent AGRAPART, *La représentation graphique en aménagement paysager* – Du dessin manuel à la CAO-DAO, Edition Le Moniteur, 2016

Webographie

« Saint-Rémy-sur-Creuse », consulté le 4 Février 2017, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-R%C3%A9my-sur-Creuse>

Musée ethnicité, <https://ethnicite-village-troglodyte.blogspot.fr>

« Créer et mettre en valeur un secteur sauvegardé », consulté le 6 Mai 2017, <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/fiches/fiche14.htm>

« Etude de sol pour la stabilité des terrains », consulté le 22 Avril 2017, <http://www.fondasol.fr/geotechnique/etude-sol-stabilite-terrain.php>

Cartes tirées du site géoportail, <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Page de garde : photo personnelle

Table des illustrations

	Titre	Source
Figure 1	Localisation de la zone d'étude	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 2	Vue en coupe de la zone d'étude	Réalisation personnelle sur Sketchup
Figure 3	Profil altimétrique 1	www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 4	Profil altimétrique 2	
Figure 5	Localisation des habitations dans la zone d'étude	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 6	Tour de ganne	www.panoramio.com
Figure 7	Musée Ethni'Cité	Photos personnelles
Figure 8	Chapelle Notre Dame de Lourde	Photo personnelle
Figure 9	Localisation des éléments remarquables de la ville	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 10	Profil géologique de la falaise	Musée Ethni'Cité
Figure 11	Troglodyte dégradée	Photos personnelles
Figure 12	Panorama des différents matériaux utilisés au niveau de la zone	Photos personnelles
Figure 13	Exemple d'habitation envahie par la végétation	Photos personnelles
Figure 14	Panorama des bords de rue	Photos personnelles
Figure 15	Localisation des parkings existants	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 16	Localisation des différents types de voie	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 17	Panorama de l'état de la voirie	Photos personnelles
Figure 18	Localisation des points d'eau au niveau de la zone d'étude	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 19	Sens de l'écoulement de l'eau	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 20	Panorama montrant la circulation de l'eau au niveau de la zone d'étude	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 21	Les différents types de routes et le sens de circulation au niveau de la zone d'étude	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 22	Entrée de zone (avant le projet)	Photo personnelle
Figure 23	Entrée de zone (après le projet)	Photomontage - réalisation personnelle
Figure 24	Localisation des places de parkings à créer	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 25	Localisation des places de parking à créer sur le cadastre	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles

Figure 26	Modélisation de places de parking	Dessin - réalisation personnelle
Figure 27	Zone sans les haies (avant le projet)	Photo personnelle
Figure 28	Zone avec les haies (après le projet)	Dessin - réalisation personnelle
Figure 29	Exemple de portion d'herbe le long d'un bâtiment	Photo personnelle
Figure 30	Localisation des fossés au niveau d'une coupe	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 31	Localisation des canalisations dans la zone d'étude	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles
Figure 32	Avant l'installation de la fontaine	Photo personnelle
Figure 33	Après l'installation de la fontaine	Dessin - réalisation personnelle
Figure 34		
Figure 35	Exemple de localisation pour les chambres d'hôtes	Photos personnelles
Figure 36	Exemple de localisation pour les chambres d'hôtes et la zone de rencontre	Carte tirée de www.geoportail.gouv.fr , annotations personnelles

Annexe

^[1] Fiche de lecture 1 : Le patrimoine en questions – Anthologie pour un combat

Date de publication : Octobre 2009

Edition : Editions du Seuil (collection « La Couleur des idées »)

Auteur : Françoise Choay

Françoise Choay : « Professeur émérite, Françoise Choay a notamment enseigné à Paris, en Belgique, en Italie et aux Etats-Unis. Figure majeure de la réflexion contemporaine sur la ville, elle est notamment l'auteur de *La règle et le Modèle* (1980), et *l'Allégorie du patrimoine* (1992). Son œuvre rappelle à une époque qui l'oublie toujours davantage la dimension anthropologique fondamentale de l'aménagement du territoire.

Résumé :

« Au moyen Age, on n'hésite pas à utiliser les pierres des temples romains pour construire des édifices nouveaux. Personne ne s'en offusque : on n'attache pas un prix particulier à la conservation des constructions du passé. On ne considère pas qu'elles constituent un patrimoine historique, qu'il faut préserver. Le contraste est frappant avec notre époque, où ce terme de patrimoine est devenu un mot clé de notre société mondialisée. Or, sa signification est loin d'être claire, comme le montrent les textes ici réunis.

Cette anthologie regroupe en effet les documents essentiels, qui du XII^{ème} au XX^{ème} siècle, nous permettent de comprendre comment a émergé et s'est développé le souci de la préservation des édifices ; mais surtout les confusions et les amalgames dangereux qui sont attachés à la notion de « patrimoine », omniprésente aujourd'hui. Se voulant engagée, l'anthologie est précédée par une introduction fondatrice où Françoise Choay désigne le combat qu'il faut mener, en cette époque de mondialisation, contre tout ce qui tend à transformer notre cadre bâti en simple objet de profit, ou de musée. »

(4^{ème} de couverture du livre)

Les apports de l'ouvrage pour mon PIND :

Ce livre m'a montré les différents sens que peut revêtir le mot patrimoine. De plus, il retrace l'histoire de la protection du bâti (grâce aux textes d'auteurs de différentes époques), montrant ainsi que certains bâtiments sont mieux protégés que d'autres.

Ce livre aborde aussi la question de la restauration des bâtiments dont la réponse varie suivant les auteurs. Certains disent qu'il faut juste réparer et entretenir un bâtiment, alors que d'autres pensent qu'il faut le rétablir « dans un état complet qui peut ne jamais avoir existé à un moment donné » (Eugène Viollet-Le-Duc, « Rapport sur la restauration de Notre-Dame de Paris », 1845).

Enfin grâce à cet ouvrage, j'ai appris qu'il existait plusieurs façons de protéger un patrimoine : le sanctuariser, le conserver en lui redonnant une fonction ... Dans mon projet, j'ai essayé de jouer sur l'attractivité de la zone pour ainsi redonner une fonction (résidentielle, touristique ou commerciale) pour faire vivre ce lieu et ainsi le protéger durablement.

^[2] Fiche de lecture 2 : Le Paysage Urbain– Représentations, Significations, Communication

Date de publication : 2007

Edition : L'Harmattan (collection « EIDOS »)

Auteurs : Sous la direction de Pascal SANSON

Marcel Roncayolo – Herminia AMADO – Valentina ANKER – Yves BELMONT – Françoise CHENET-FAUGERAS – Michel COSTANTINI – Pierre FRESNAULT-DERUELLE – Bernard LAMIZET – Albert LEVY – Alain MONS – Juliette OHEIX – Jean-Michel RAMPON – Cécile REGNAULT – Alain RENIER – Christelle ROBIN – Manuel ROYO – Pascal SANSON – Luc SCACCIANOCE – François SOULAGES – Reine VOGEL – Jacques ZIBERLIN

Résumé :

« La ville fait l'objet de questionnements multiples : elle est devenue un objet de pensée, qui fait appel à des méthodes, des modes de rationalité, des types de représentation, qui s'inscrivent dans des histoires et des philosophies différentes.

Le groupe EIDOS et l'association InformUrba ont pris ensemble l'initiative de réunir, après un colloque transdisciplinaire, une série de séminaires qui permettent d'avoir sur le paysage urbain une approche critique. »

(4^{ème} de couverture de l'ouvrage)

Les apports de l'ouvrage pour mon PIND :

Ce livre m'a appris les différentes formes que peut prendre le paysage, ainsi que les problèmes qu'il rencontre aujourd'hui (comme l'abandon, la « marchandisation », ou « les usages incontrôlés »). Pour Marcel Roncayolo, la protection d'un paysage (en ville ou en campagne) passe par une politique d'intervention. Il explique aussi que le paysage revêt plusieurs aspects. Pour interpréter un paysage, il nous faut tous nos sens : « la marche » pour se rendre compte de la « topographie », la vue, l'odorat ...

^[3] Types d'hébergements proposés dans la zone aux alentours de Saint Rémy sur Creuse

Ville	Autres hébergements de tourisme	Hôtel de tourisme	Camping	Chambre d'hôtel de tourisme
Saint Rémy sur Creuse	0	0	0	0
Dangé Saint Romain	0	2	0	18
Leugny	0	0	0	0
Les Ormes	0	0	1	0
Buxeuil	0	1	0	6
Descartes	0	0	1	0
Abilly	0	0	1	0

Source : <https://www.insee.fr>

35 allée Ferdinand de Lesseps

37200 TOURS

Sous la direction de :

LARRIBE Sébastien

LAMBERT Mathilde

Attractivité de la rue des Caves : Saint-Rémy-Sur-Creuse – Vienne (86)

Résumé :

Ce projet concerne l'attractivité d'une rue délaissée à Saint-Rémy-Sur-Creuse, petite commune du Nord de la Vienne. Cette rue possède une grande partie du patrimoine historique du village avec de nombreuses troglodytes pour la plupart à l'abandon. Cet abandon progressif de la zone cause des problèmes. Pour des raisons de sécurité, les véhicules ne sont plus autorisés à circuler dans cette rue. En effet, la falaise et la pente en dessous de la route, se fragilisent, ce qui entraîne des éboulements et glissements de terrains. De plus, le développement de la végétation, la circulation de l'eau et la composition de la falaise ont avec le temps fragilisé cet édifice.

Aujourd'hui sans le musée qui essaie de faire vivre cette zone, celle-ci semblerait abandonnée.

Le projet décrit dans ce dossier a donc pour but de rendre de nouveau attractif ce lieu (pour les habitants, les touristes ou les entrepreneurs) pour pouvoir protéger ce patrimoine historique sans le sanctuariser. Pour cela, il s'appuiera principalement sur trois points : la circulation dans la zone, l'écoulement de l'eau dans la zone, et l'esthétique de la zone.

Mots Clés : attractivité, patrimoine historique

Localisation géographique : Nouvelle Aquitaine, Vienne, 86

DAE3 Pind

2016-2017